

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[164_Lettres de Louis Vitet : 1832-1867](#)[Item](#)[Val-Richer, le 24 mai 1869, François Guizot à Louis Vitet](#)

Val-Richer, le 24 mai 1869, François Guizot à Louis Vitet

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie française](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Institut de France \(Paris\)](#), [Napoléon III \(1808-1873 ; empereur des Français\)](#), [Réseau académique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1869-05-24

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote112, AN : 163 MI 42 AP 164 bis Papiers Guizot Bobine Opérateur 26

Nature du documentCopie manuscrite

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, le 24 mai 1869, François Guizot à Louis Vitet, 1869-05-24

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7322>

Informations éditoriales

Destinataire Vitet, Louis, dit Ludovic (1802-1873)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Val-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 26/08/2024 Dernière modification le 08/10/2024

112
Val Richet 24 mai
1869

Comment nous dire, mon cher ami, ce
que j'ai pu de l'incident Académique
dont nous nous parlons ? Je ne me suis pas
fait, leur vrai caractère, leur portée.
Prévost. Paschal a-t-il pu se retirer
au point d'annoncer au Grand ^{Chambellan} ~~Chambellan~~
son départ à l'étranger sans en avoir
entretenu l'Académie, et sans lui
avoir soumis la question de savoir
s'il devait tout simplement retirer
de quelques jours sa demande d'audience
ou demander à s'y faire remplacer ?
Il n'a pas pu, en écrivant au Grand
Chambellan, lui parler de la présentation
des trois nouveaux membres et de
leurs discours, car il n'avait en ce
moment, qu'à demander l'agréement
de l'Empereur pour leur élection,
et l'audience ne devait être que pour
lui seul. Quels sont les termes de
la réponse du Grand Chambellan ?
Y a-t-il, par méprise, une confusion
entre les deux audiences accoutumées,

l'une pour la demande de l'agrément
impérial, l'autre pour la présentation
des nouveaux académiciens et de leurs
discours? Ou bien est-on voulu ~~profiter~~
de l'impudence de Prudal pour
manifestar la mauvaise humeur
impériale? Dans la première
hypothèse, ne serait-il pas possible
de dissiper la confusion et de réduire
la question à l'audience de Prudal
seul? Et au contraire il y a intention
de mauvaise humeur, l'Académie
ne lui ce me semble, à se préoccuper
que de sa dignité et à ne plus
demander ce qu'on lui refuse en
l'absence, la présentation personnelle
de ses nouveaux membres et de leurs
discours. Elle ne saurait admettre
que le Vainqueur choisisse entre
les élus et reçoive en personne
les uns et non pas les autres.
Elle serait alors placée sur le
même pied que les autres Académies
de l'Institut qui demandent, par
écrit, l'approbation de leurs choix.

mais qui n'aient avec le Souverain
aucune relation personnelle.
Je regretterais l'ancienne tradition
et le petit droit officiel de l'Académie
française. J'ai le respect et un peu
la jalousie des origines historiques et des
langues pratiquées; mais je n'hésiterais
pas à y renoncer pour maintenir
la dignité de l'Académie et l'égalité
politique du Souverain avec tous
ses membres. En tous cas, l'Académie
à toute raison, je pense, d'attendre
le retour de Pradal, et de résigner
alors exactement les faits et les
intentions. Ce serait dommage
que l'état-major d'un directeur
et la bantade d'hommes d'un
Souverain abolissent, sans y
avoir bien pensé, un ancien usage
accepté depuis plus de deux siècles
par tout de gouvernements divers
et qui n'est, après tout, qu'une manière
d'honneur pour les lettres françaises.
Je n'en sais et n'en pense rien.
C'est un usage ou plutôt un honneur. Je ne salue.

Je vous prie, en passant de reque
rir en faveur de vous-même
d'acquiescer l'Académie
Tout à vous d'esprit et de cœur

Signé Guizot